

## Soyons des Pasteurs selon Son cœur

Une association présente depuis 30 ans dans la pastorale des personnes touchées directement ou indirectement par l'homosexualité « Devenir Un En Christ », m'a invité à prêcher une retraite qui me conduit à cette communication.

Préalables : plusieurs des jeunes sont venus m'exprimer leurs douleurs face à l'incompréhension de leurs prêtres : Ce sont les premiers mots de l'exhortation apostolique de saint Jean-Paul II qui ont résonné en moi, alors que je recevais plusieurs d'entre eux en accompagnement : « **Je vous donnerai des pasteurs selon mon cœur** » (Jr 3,15). Par ces paroles du prophète Jérémie, Dieu promet à son peuple de ne jamais le laisser sans pasteur qui le rassemble et le guide : « Je susciterai pour [mes brebis] des pasteurs qui les feront paître ; elles n'auront plus crainte ni terreur » (Jr 23,4)<sup>1</sup>. Nous le voyons pasteurs selon son cœur n'exprime pas un souhait, mais le désir de Dieu afin que les 'brebis' n'aient plus de craintes ni de terreur.

Je désirai venir vous partager quelques pistes de réflexion pour éclairer notre approche de ces sœurs et frères chrétiens en souffrance qui frappent à notre porte. Le texte de l'exhortation avait pour objectif de renouveler le ministère des prêtres, en le replaçant dans une société en mouvement afin qu'il déploie le modèle auquel la Constitution Lumen Gentium invitait : remettre le prêtre au cœur de la communauté ecclésiale comme animateur, pasteur.

Il m'a donc été demandé d'animer cette retraite sur le thème : 'ne me retiens pas' (ne me touche pas) de Jésus à Marie-Madeleine. Après avoir abordé les traditions sacerdotales et prophétiques du Premier Testament puis celles du Nouveau Testament sur le toucher, je me suis arrêté sur les deux toucher du ressuscité celui d'appel à l'ouverture à la mission de Marie-Madeleine et celui de l'invitation à passer du désir de contact à celui de la confiance avec Thomas.

Avant d'aborder les questions que j'aimerais vous partager dans le cadre commun de la pastorale avec ces sœurs et frères, je vous cite le catéchisme notre référence, qui consacre 3 articles à cette réalité :

*Article 2357 : L'homosexualité désigne les relations entre des hommes ou des femmes qui éprouvent une attirance sexuelle, exclusive ou prédominante, envers des personnes de même sexe. Elle revêt des formes très variables à travers les siècles et les cultures. Sa genèse psychique reste largement inexplicite. S'appuyant sur la Sainte Écriture, qui les présente comme des dépravations graves, la Tradition a toujours déclaré que les actes d'homosexualité sont intrinsèquement désordonnés. Ils sont contraires à la loi naturelle. Ils ferment l'acte sexuel au don de la vie. Ils ne procèdent pas d'une complémentarité affective et sexuelle véritable. Ils ne sauraient recevoir d'approbation en aucun cas.*

*Article 2358 : Un nombre non négligeable d'hommes et de femmes présentent des tendances homosexuelles foncières. Cette propension, objectivement désordonnée, constitue pour la plupart d'entre eux une épreuve. Ils ne choisissent pas leur condition homosexuelle. Ils doivent être accueillis avec respect, compassion et délicatesse. On évitera à leur égard toute marque de discrimination injuste. Ces personnes sont appelées à réaliser la volonté de Dieu dans leur vie, et si elles sont chrétiennes, à unir au sacrifice de la Croix du Seigneur les difficultés qu'elles peuvent rencontrer du fait de leur condition.*

*Article 2359 : Les personnes homosexuelles sont appelées à la chasteté. Par les vertus de maîtrise, éducatrices de la liberté intérieure, quelquefois par le soutien d'une amitié désintéressée, par la prière et la grâce sacramentelle, elles peuvent et doivent se rapprocher, graduellement et résolument, de la perfection chrétienne.*

Nous entendons plusieurs éléments : un premier qui décrit cette réalité et la façon dont la tradition chrétienne l'a abordée, un second sur la compréhension contemporaine et l'accueil que nous devons pratiquer, enfin l'invitation que fait la tradition catholique à ces personnes.

Ceci posé, j'ouvre en vous le partageant le témoignage d'un des retraitants. Après s'être recherché plusieurs mois sur internet y compris par consultation de sites pornographiques il a tenté de répondre à ce qu'il

---

<sup>1</sup> Jean-Paul II, Pastores da vobis, 1992

ressentait sans oser aller à la rencontre d'hommes par crainte de faire des actes contraires à sa religion. Il trouvera la force de s'en ouvrir, en larmes, à son curé, lors d'un pèlerinage. Ce dernier, ému dans un premier temps, clora l'échange en lui enjoignant de ne pas s'engager dans une telle voie qui ne pourrait pas le conduire au bonheur et l'enfermerait dans des relations sans lendemain. Cela a fait naître chez le jeune un état dépressif le laissant plusieurs semaines avec des projets de suicide pour échapper à l'impasse dans lequel son corps et ses désirs le plaçaient.

Nous sommes convaincus que la sexualité dont la Bible est dépositaire se fonde sur la belle histoire de la création qui s'achève par celle d'Adam et Eve invités à s'unir dans une relation ouverte au don de la vie. Prêtres, il nous arrive d'être témoins de la découverte de l'intériorité d'un de nos fidèles. Ne devons-nous pas alors, tout en rappelant l'histoire sainte, donner à ceux qui demandent un conseil pour *discerner la volonté de Dieu dans leur vie*, leur proposer des paroles d'aide et de réconfort ? En tous les cas, si le texte insiste disant que *les actes d'homosexualité sont intrinsèquement désordonnés* : elle ne dit pas qu'ils sont mauvais. Il dit qu'ils sont intrinsèquement désordonnés, ce qui signifie qu'ils ne sont pas inscrits dans l'ordre naturel de la création. Cela ne signifie en aucun cas que ces singularités soient à mépriser ou rejeter. D'ailleurs, le texte le précise : *Ils doivent être accueillis avec respect, compassion et délicatesse*. Un théologien catholique, s'appuyant sur Thomas d'Aquin, qui reprend Aristote, distingue entre nature de l'espèce et nature de l'individu, analysant cette attraction comme une structure propre<sup>2</sup>. Comme de plus tous les êtres ne sont pas soumis à la reproduction de l'espèce pourrions-nous faire preuve d'accueil respectueux de ces sœurs et frères à la recherche d'un équilibre dans leur vie à la suite de Jésus.

Je repense alors à l'invitation de l'encyclique du saint pape Jean-Paul II qui cite la parole du prophète Jérémie affirmant que Dieu lui-même fera surgir des pasteurs qui feront perdre leurs craintes à leurs brebis.

J'entends alors cette jeune qui pratique le sacrement de réconciliation chaque mois, depuis qu'elle l'a découvert, et va récemment, alors qu'elle termine une journée de travail, s'arrêter à une paroisse sur le chemin du retour à sa maison. Elle va commencer à demander pardon pour les mauvais comportements qu'elle a eue avec son amie. Le prêtre l'entendant insister sur l'amie (entend l'ami) et lui dit qu'il lui semble qu'il est très présent dans sa vie. Elle lui dit que c'est sa compagne de vie. Le prêtre arrête alors, lui disant qu'elle est en état de péché, et qu'il ne pourra pas lui donner le pardon (sic !). La voyant fondre en larmes il tente de la réconforter lui disant qu'il connaît de nombreux couples de femmes merveilleuses mais ne peut la réconcilier avec Dieu.

S'il est vrai qu'étant en situation objective non conforme à la loi, car à cause de sa relation charnelle avec son amie, elle commet des actes qui *ne procèdent pas d'une complémentarité affective et sexuelle véritable, et ne sauraient en aucun cas, recevoir d'approbation*. Ce dont elle parle dans le sacrement, ne ressort pas de cet aspect de sa vie dans laquelle elle a trouvé un équilibre pour déployer son affectivité sans souffrance.

De plus si nous nous référons au troisième article du catéchisme, il dit que *les personnes homosexuelles sont appelées à la chasteté* : ce qui semble juste, et dans le catéchisme, les mots sont pesés. Le texte ne dit pas la continence. Nous pouvons penser qu'elle le sous-tend, car seules les relations sexuelles

---

<sup>2</sup> Thomas d'Aquin est d'accord avec Aristote pour dire que, chez certains, la recherche de ce plaisir provient de la nature d'une complexion corporelle, *ex natura corporalis complexionis*, qu'ils ont reçue dès le début, *a principio*. Chez d'autres, par contre, [elle] découle de l'habitude, parce que, par exemple, ils se sont habitués à de telles pratiques depuis leur enfance, *a pueritia*[76]. Jean Voilquin qualifie ces pratiques de « dépravées », mais cette épithète n'est pas dans le texte d'Aristote.

Thomas d'Aquin fait à maintes reprises la distinction entre nature de l'espèce et nature particulière ou de l'individu[77], et il a reconnu[78] que l'union des sexes est une inclination fondamentale chez les humains, car elle assure la survie de l'espèce. Le vice contre nature, dont il distingue quatre modalités[79], est donc contraire à la nature de l'espèce, mais il peut être conforme à la nature de certains individus. Seule la science est en mesure de trancher cette question. S'il arrivait qu'elle tranchât un jour en faveur des homosexuels, le respect de la morale pour la nature n'essuierait aucune rebuffade : le devoir de propager l'espèce n'est pas imposé à chaque individu en particulier.

ouvertes à la procréation dans le mariage sont reconnues en Eglise, mais cela n'est pas exprimé : nous invitent peut-être à pratiquer la loi de la gradualité, telle que nous y invite le saint pape Jean-Paul II<sup>3</sup>.

Je continuerai vous livrant deux situations qui m'ont aussi été confiées et terminerai par une question.

Tout d'abord, cette jeune femme qui s'apprête à changer d'activité professionnelle et confie tout à Dieu des décisions à prendre, le trouvant silencieux tout en reconnaissant sa difficulté à trancher. Elle confie ressentir le désir de quitter son amie, mais ne sait si c'est juste si cet appel vient de l'Esprit-Saint. L'autre est un jeune homme qui s'est séparé de son ami car tous deux ont découvert qu'ils avaient trop de différences et de projets, de vision de vie leur empêchant un projet commun. Il est heureux car vient de retrouver un ami ; mais à il a de la gêne car lorsqu'il revoit son ancien, il éprouve une grande joie à l'êtreindre. Chastes étreintes qui ne voudraient pas être infidélités à son nouveau compagnon, car ce serait un manquement à la fidélité, dit-il. Deux situations dans lesquelles cette sœur et ce frère souhaitent vivre en chrétien responsable dociles à l'Esprit, en fidélité à leur voie singulière.

Si nous nous référons aux articles du catéchisme ils ne tranchent que pour les pratiques : *les actes d'homosexualité sont intrinsèquement désordonnés. Ils sont contraires à la loi naturelle. Ils ferment l'acte sexuel au don de la vie. Ils ne procèdent pas d'une complémentarité affective et sexuelle véritable. Ils ne sauraient recevoir d'approbation en aucun cas.* Or dans ces deux cas il n'y a pas d'actes sexuels, et seuls sont rejetés les actes sexuels, pas les marques de tendresse. Le texte précise que la raison de ce rejet de tels actes est double : ils sont contraires à la loi naturelle et non ouverts à la procréation. Or, nous l'avons déjà vu : tous les vivants ne sont pas appelés à la reproduction de l'espèce et certains par leur structure, ne sont pas marqués des attraits qui caractérisent l'ensemble des vivants.

Demeure alors me semble-t-il, dans l'exercice de discernement l'appel commun à la chasteté. Lorsqu'il s'agit de discerner la qualité de sa relation : la fidélité de l'engagement doit être évaluée en conscience. C'est là que se joue l'exercice de la chasteté. Il est vrai que le texte tait que dans leur cas la chasteté ne peut être que continence, étant donné que la doctrine catholique ne reconnaît l'exercice de la génitalité que dans le cadre du mariage. Ne semblerait-il pas sage de conseiller à la première, d'écouter les motions de l'Esprit, qui si elles sont fréquentes et toujours identiques, la conduisent à exprimer à son amie ce que lui dicte sa conscience pour en tirer les conséquences ? Et d'inviter le second, à vérifier, si les étreintes ne réveillent pas en lui le désir du corps de s'enquérir, si pour celui qui les reçoit, le ressenti est le même, s'autorisant alors ce geste de tendresse qui transmet force sans manquer à la fidélité d'une nouvelle relation d'amour vécue ? Lorsque nous aidons à un tel discernement : la chasteté est convoquée comme qualité de la relation, même s'il n'est pas rappelé pas l'incomplétude d'une telle relation ni l'impossibilité de sa reconnaissance publique.

C'est précisément sur ces points que je souhaiterais terminer ma communication. N'est-il pas possible de reconnaître la chasteté dans une relation affective de personnes ayant l'attirance pour le même sexe ? Etre des pasteurs selon le cœur de Dieu, des pasteurs qui apaisent leurs brebis et les aident à relever leurs défis ne pourrait-il pas signifier aider les croyants homo-sensibles à vivre leur affectivité dans leur dimension relationnelle (y compris dans la dimension sexuelle) dans le respect de leur condition et la dignité de leur engagement à la suite de Jésus et cela sans manquer à la parole commune ?

Puissions-nous ensemble, ouvrir des voies qui honorent chacun et permettent à tous, de mener une vie heureuse jusqu'à la rencontre avec le Père...

P. Bernard c.m.

---

<sup>3</sup> Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, n° 34, 1980.